



© Myles Tan

PARASCOLAIRE

Plus d'heures rémunérées pour les animateurs-trices

Deux ans après la grève féministe de 2019, nos revendications sont enfin entendues ! Une victoire d'étape importante pour une lutte qui doit se poursuivre.

Revalorisation • Au mois de novembre, la direction du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) a annoncé que 30 minutes supplémentaires seraient rémunérées chaque jour aux animatrices et animateurs du parascolaire. Cette avancée vers une meilleure reconnaissance des métiers du parascolaire est le fruit de plus de deux ans de revendications syndicales.

PAS DU GARDIENNAGE

Les métiers du parascolaire, majoritairement exercés par des femmes, pâtissent de la dévalorisation des métiers dit féminins, notamment des

métiers de soins à la personne qui sont moins payés et moins valorisés socialement. Les compétences nécessaires afin d'accueillir la quasi-totalité des enfants du canton, notamment en termes pédagogiques, communicationnels, de gestion du stress et des émotions, de gestion de conflits et de développement de l'enfant ne sont pas reconnues.

FINI LE BÉNÉVOLAT !

Pour ces travailleurs-euses avec des horaires coupés, (11h15-13h35 puis 15h45-18h05) ces 30 minutes supplémentaires représentent une reconnaissance d'un travail déjà effectué. La majorité

d'entre elles venaient déjà plus tôt au travail et repartaient parfois plus tard pour pouvoir mener à bien leur mission éducative. Selon les militant-es du comité SIT GIAP, il faudrait en réalité encore 35 minutes supplémentaires de travail reconnu par jour. Quant aux RSE (responsables socio-éducatifs-ves), ils-elles demandent 45 minutes supplémentaires rémunérées par jour, mais pour l'instant, la Direction n'a rien accordé.

UNE COMPLEXIFICATION DES MÉTIERS

Selon leur descriptif de fonction, les animatrices sont tenu-es de sélectionner des activités d'animation adaptées à l'âge et au développement des enfants en assurant un encadrement stimulant et valorisant. Ils et elles doivent proposer diverses activités ayant pour visée de responsabiliser progressivement les enfants et de stimuler leur imagination et leur créativité; soutenir, aider et valoriser les enfants et/ou les groupes durant des activités qui intègrent des moments symboliques de l'année, s'adapter aux saisons et prendre en compte les moyens et structures à disposition; participer à des projets d'animation, d'école, de quartier, de communes en collaboration avec d'autres intervenant-es ou acteurs-trices de proximité.

UN BESOIN URGENT DE TEMPS D'ÉQUIPE

Pour pouvoir effectuer correctement toutes leurs tâches, les animateurs-trices ont besoin de temps en équipe supplémentaire afin d'échanger sur les problèmes rencontrés lors de la journée et pouvoir s'adapter aux mieux aux enfants avec des besoins particuliers (qui semblent être plus nombreux-euses chaque année). Il est particulièrement compliqué d'échanger avec ses collègues lorsqu'on a seulement 5 minutes à la fin de la prise en charge du midi et 5 minutes à la fin de la prise en charge du soir. Par ailleurs, le SIT observe un nombre important de conflits entre collègues qui pourraient être désamorçés s'il y avait plus de temps pour échanger entre collègues, plutôt que de laisser ces conflits s'envenimer.

Ainsi, du temps de travail supplémentaire est nécessaire tant pour mener à bien la mission d'éducation du parascolaire que pour maintenir des conditions de travail saines. ✓

Alice Lefrançois